

# Décrets et arrêtés

## ASSEMBLEE DES REPRESENTANTS DU PEUPLE

### Par décret Présidentiel n° 2021-139 du 14 octobre 2021.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Ahmed Mechergui, chef de cabinet du Président de l'Assemblée des représentants du peuple.

### Par décret Présidentiel n° 2021-140 du 14 octobre 2021.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Wassim Khadraoui, chargé de mission au cabinet du Président de l'Assemblée des représentants du peuple.

### Par décret Présidentiel n° 2021-141 du 14 octobre 2021.

Il est mis fin aux fonctions de Madame Asma Jammazi, chargé de mission au cabinet du Président de l'Assemblée des représentants du peuple.

### Par décret Présidentiel n° 2021-142 du 14 octobre 2021.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Mohamed Ghariani, chargé de mission au cabinet du Président de l'Assemblée des représentants du peuple.

### Par décret Présidentiel n° 2021-143 du 14 octobre 2021.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Jamel Taher Laawai, chargé de mission au cabinet du Président de l'Assemblée des représentants du peuple.

## PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

### Arrêté de la Cheffe du Gouvernement du 13 octobre 2021, portant délégation de signature.

La Cheffe du Gouvernement,  
Vu la Constitution,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-117 du 22 septembre 2021, relatif aux mesures exceptionnelles,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée, notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 70-118 du 11 avril 1970, relatif à l'organisation des services du Premier ministre, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-154 du 16 mars 2020, relatif à la nomination de Monsieur Nabil Ajroud, conseiller des services publics, conseiller juridique et de législation du gouvernement,

Vu le décret Présidentiel n° 2021- 137 du 11 octobre 2021, portant nomination de la Cheffe du Gouvernement.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du premier paragraphe de l'article premier du décret n° 75-384 du 17 juin 1975 susvisé, une délégation est donnée à Monsieur Nabil Ajroud, conseiller des services publics, conseiller juridique et de législation du gouvernement, à l'effet de signer au nom de la Cheffe du Gouvernement, dans la limite de ses attributions, tous les actes à l'exclusion des actes à caractère réglementaire, et ce, à compter du 11 octobre 2021.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 13 octobre 2021.

*La Cheffe du Gouvernement*  
**Najla Bouden Romdhane**